



CLIMBING ESCALADE CANADA

PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2019

2 janvier 2019

Andrew Wilson, Directeur Haute Performance
cec.hpd@climbingcanada.ca

1. INTRODUCTION

Le Programme de l'équipe nationale Junior (PENJ) de Climbing Escalade Canada (CEC) identifie les athlètes des étapes du LTAD development dont Train to Train, Train to Compete et du Learn to Win et supporte leur progression vers le Programme de l'équipe nationale (PEN).

Le Programme de l'équipe nationale Junior s'applique aux catégories IFSC: Jeunesse B, Jeunesse A et Junior. Le Programme se divise en 2 sections:

- 1) Sélection nationale Junior – 6 par catégorie.
- 2) Sélection des Championnats du monde Junior – 3 par catégorie¹.

Le PENJ s'aligne avec les stratégies de la Haute performance et avec les stratégies des partenaires de financement tels que Sport Canada et À nous le podium.

¹ Dans les catégories pour lesquelles les athlètes canadiens ont des quotas supplémentaires IFSC (ex: Champion d'un Championnat du monde), la sélection des Championnats du monde Junior pourrait être composée de plus que trois athlètes.

1.2 OBJECTIFS

L'objectif du PENJ est d'identifier et de sélectionner les athlètes qui:

- 1) Ont le potentiel de terminer dans le Top 35 de l'une ou de plus d'une discipline lors des prochains CMJ.
- 2) Ont le potentiel de terminer dans le Top 30 d'une discipline combinée lors des prochains CMJ.
- 3) Ont le potentiel de progresser vers l'équipe nationale sénior.
- 4) Démonstrent les caractéristiques de performance élite afin de devenir un compétiteur du Top 20 mondial
- 5) Représenteront le Canada avec dévouement, attention et respect.

2. CRITÈRES ET SOUTIEN

Le PENJ soutien les athlètes afin qu'ils améliorent leur performance, et ceci en leur donnant accès à un entraîneur national, à des entraîneurs de l'équipe nationale Junior, à un personnel d'équipe de sport intégré ainsi qu'à des ressources de haute performance.

2.1 CRITÈRES POUR LES ATHLÈTES

Les athlètes doivent respecter et maintenir les exigences suivantes:

	Sélection des Championnats du monde Junior	Sélection nationale Junior
Respecter les règles CEC, le code de conduite et la politique sur l'éthique et les médias sociaux, et agir en respect à d'autres politiques nationales et internationales (CCES, WADA, etc.)	✓	✓
Signer et respecter l'accord des athlètes de l'Équipe nationale Junior	✓	✓
Être autorisé à compétitionner au Canada (avoir un passeport valide canadien)	✓	✓
Se soumettre et se rapporter au plan d'entraînement lors de la période s'écoulant entre la sélection et les CMJ	✓	

2.2 SOUTIEN DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

Les athlètes qui respectent et maintiennent les exigences auront accès à des ressources de la Haute performance et recevront ainsi le soutien suivant:

	Sélection des Championnats du monde Junior	Sélection nationale Junior
Évaluation écrite des compétences avec des recommandations résultant du camp de sélection.	✓	✓
Évaluations des entraîneurs de l'Équipe nationale dans l'environnement d'entraînement quotidien de l'athlète	✓	
Soutien d'entraînement lors d'évènements IFSC (Championnats du monde Junior, Championnats panaméricains Junior)	✓	
Accès au personnel d'équipe de sport intégré de CEC	✓	
Évaluations de la performance des athlètes	✓	✓
Opportunités de mentorat avec les athlètes du Programme de l'équipe nationale	✓	✓

3. CRITÈRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

3.1 SÉLECTION NATIONALE JUNIOR

OBJECTIF DE PERFORMANCE

Les athlètes de la sélection de l'équipe nationale ont pour objectif de se qualifier pour la sélection des championnats du monde Junior.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- i. Les athlètes sélectionnés au Programme de l'équipe nationale sont automatiquement sélectionnés pour la Sélection nationale Junior.
- ii. Le Top 6 des athlètes des Championnats nationaux Junior de chaque discipline sera choisi à la sélection nationale Junior.

Les membres de la Sélection nationale Junior ne sont pas automatiquement sélectionnés pour participer aux évènements IFSC.

3.2 SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR (CMJ)

OBJECTIF DE PERFORMANCE

Les athlètes de la Sélection CMJ ont pour objectif de terminer dans le Top 35 lors des prochains CMJ.

CRITÈRE DE PERFORMANCE

Le classement au Programme de l'équipe nationale Junior expliqué à la Section 5 présentera les athlètes qui composeront la Sélection des Championnats du monde Junior

Sélection automatique:

- i. Les athlètes classés au 1er et 2e rang du classement PENJ sont automatiquement admis dans la Sélection CMJ.

Sélection conditionnelle:

- i. Les athlètes classés au 3e rang du classement PENJ pourraient être sélectionnés selon les critères suivants:
 - a. "Écart" de performance – Ceci est une analyse de la préparation d'un athlète à performer lors des CMJ. Les athlètes ayant un écart significatif de performance ont de plus grandes chances de ne pas être sélectionnés.
 - b. Analyse basée sur les compétences – Cette analyse considère les résultats dans toutes les zones de performance. Utilisée pour déterminer le potentiel d'un athlète.

- c. Expérience antérieure aux CMJ – vérifie l'expérience passée d'un athlète comme indicateur de potentiel futur.

4. CAMP DE SÉLECTION

Le **top 6** des athlètes du Championnat national Junior de chaque discipline sera invité à participer au camp de sélection de l'équipe nationale Junior. Si plus d'un des Top 6 refuse l'invitation, un maximum de 2 athlètes alternatifs pourraient être invités.

Les athlètes additionnels pourraient être ajoutés pour les raisons suivantes:

- i. Les athlètes ayant un quota supplémentaire IFSC (Champions du monde ou des panaméricaines Junior).
- ii. Les athlètes sélectionnés au Programme de l'Équipe nationale Sénior,

Le camp de sélection inclura des instructions, des évaluations et des compétitions. Les résultats du camp représentent l'un des critères de sélection utilisés dans le calcul du classement National Junior. Voir la Section 4 pour plus d'informations.

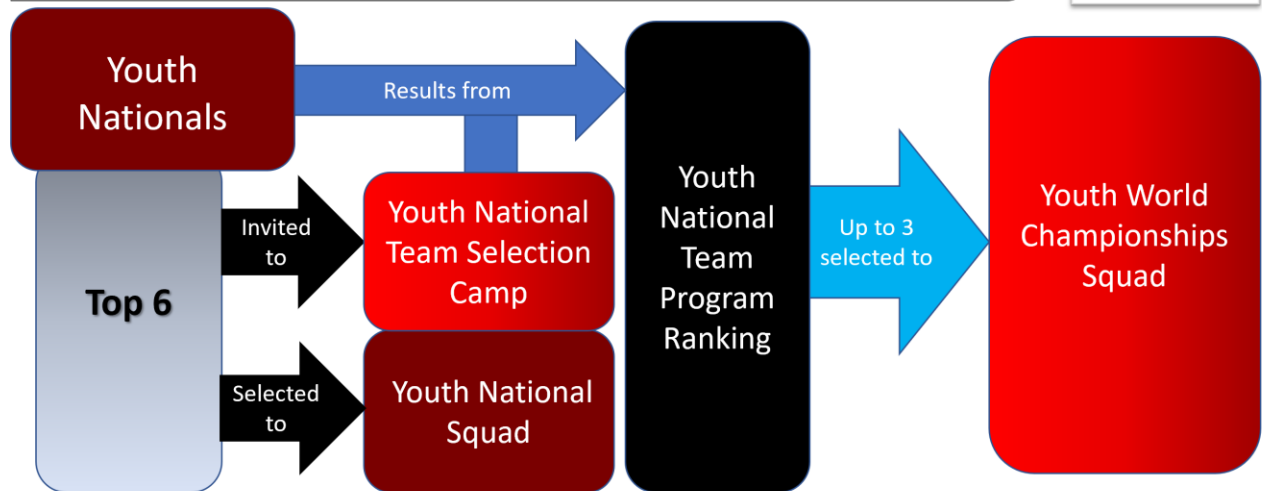
CEC introduira un modèle de partage des coûts pour les camps de sélection de la saison. Les détails seront publiés sous peu avec les dates et le lieu du camp, soit un minimum de trois mois à l'avance.

4. CLASSEMENT DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR

Les athlètes qui se qualifient pour le PENJ seront classés selon le tableau des points alloués suivant:

Position	Points	
	Championnats nationaux Junior	Camp de sélection de l'Équipe nationale Junior
1 ^{ère}	50	65
2 ^e	45	59
3 ^e	41	53
4 ^e	36	47
5 ^e	33	43
6 ^e	30	38
7 ^e	27	35
8 ^e	24	31

Youth National Teams Program Selection Process Flow Chart



6. EXEMPTIONS

6.1 EXEMPTIONS À UN ÉVÉNEMENT

Les membres de la Sélection de l'Équipe nationale Junior qui sont aussi sélectionnés au Programme de l'Équipe nationale Sénior peuvent demander une exemption de participation aux Championnats nationaux Junior ou au camp de sélection de l'Équipe nationale Junior. L'exemption peut être acceptée si l'athlète peut démontrer une justification développementale pour manquer l'évènement en question:

- Conflits avec une Coupe du monde.
- Proximité de la prochaine Coupe du monde pouvant créer une logistique de voyage préjudiciable à la performance de l'athlète.
- Conflit avec une autre opportunité d'entraînement ou de développement qu'un athlète peut facilement démontrer les bénéfices.
- Les requêtes d'exemption doivent être faites à l'écrit et envoyées au DHP au plus tard un mois avant la date de l'évènement en question.

Les requêtes tardives d'exemption à certains évènements ne seront pas considérées.

6.2 EXEMPTION DE BLESSURE

Les athlètes du Programme de l'Équipe nationale Junior peuvent demander une exemption pour cause de blessure lors des Championnats nationaux Junior ou des camps de sélection. Les requêtes d'Exemption doivent être accompagnées d'une documentation qui supporte une telle requête incluant une note d'un professionnel médical du sport. L'athlète sera aussi évalué et suivi par les employés du sport médical de CEC.

Les athlètes qui reçoivent une exemption pour cause de blessure peuvent être sélectionnés pour le Programme de l'Équipe nationale Junior après considération des points suivants:

- La nature de la blessure, le pronostique de récupération et les recommandations de l'équipe médicale
- Les résultats dans les autres catégories de performance du classement PENJ

Les requêtes d'exemption peuvent se faire en tout temps, mais elles doivent toutefois être accompagnées de la documentation en provenance d'un professionnel de sport médical incluant: la date de la blessure, le diagnostique, le pronostique et un plan de récupération. Le corps de sport médical de CEC pourrait exiger d'autres documents.

Les requêtes d'exemption de blessure sans les documents exigés ne seront pas considérées.

7. CONFIDENTIALITÉ

Il est primordial pour l'intégrité du PENJ que les athlètes, le personnel de l'équipe et CEC respectent un code de confidentialité stricte entourant l'information ou les discussions qui pourraient avoir un lien avec les stratégies de la haute performance. Tout athlète ou employé du PENJ qui brise l'entente de confidentialité pourrait être retiré du programme.